ASSASSINAT D'ALI BOUMENDJEL PAR L'ARMÉE COLONIALE

ENFIN LA "RECONNAISSANCE" PAR UN PRÉSIDENT FRANÇAIS !

Page 16

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

163 NOUVEAUX CAS ET 5 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4208 | Jeudi 4 mars 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

LE LEADER EN PÉRIL À BISKRA

Page 14

HAUSSE DES PRIX DES HUILES DE TABLE

LES EXPLICATIONS DE CEVITAL

Page 5

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU À TIPAZA

Page 3

CONSULTATIONS AVEC LES RESPONSABLES DE FORMATIONS POLITIQUES

LES PRÉSIDENTS DE TROIS PARTIS REÇUS PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

Page 3

6
sites archéologiques de l'époque romaine découverts en 2019.

20
tonnes de dattes exportés vers le Mali depuis la wilaya d'Illizi.

128
millions de dollars mobilisés pour la réhabilitation du Barrage vert.

Conjuguer les efforts pour réussir la réouverture des piscines

Le président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou, a souligné que la "*réussite de la réouverture des piscines est tributaire d'une conjugaison d'efforts de l'ensemble des acteurs concernés, notamment les ligues de wilaya, les directions de la jeunesse et des sports ainsi que les Offices des parcs omnisports de wilaya*". Le ministère de la Jeunesse et des Sports a en effet donné le feu vert aux clubs de natation concernés par les compétitions nationales et internationales pour la reprise des entraînements à partir du 21 février. A cet effet, il a chargé les directeurs de la jeunesse et des sports dans les wilayas ainsi que la Fédération algérienne de natation de veiller au strict respect du protocole sanitaire anti-coronavirus. Dans un entretien à l'APS, M. Boughadou s'est félicité de la décision de rouvrir les piscines après presque une année de fermeture pour cause de Covid-19, indiquant que la famille de la natation algérienne a accueilli la nouvelle avec "*une grande satisfaction et que son instance œuvrera, de concert avec les parties concernées, à la bonne application de cette décision*".

Le dossier des chalets amiantés à Constantine règlé en juin 2021

Le dossier de régularisation des chalets amiantés de la ville de Constantine, qui font l'objet d'une opération de restructuration et de reconstruction doit être clôturé "*avant la fin du mois de juin 2021*", a indiqué le wali. S'exprimant lors d'une rencontre consacrée à l'évaluation de la gestion de l'APC de Constantine, le wali a précisé que des instructions fermes ont été données par les services du ministère de l'Habitat, pour "*arrêter un plan d'action d'urgence afin de lever les obstacles et assurer la finalisation rapide du dossier dans les délais impartis*". Les responsables du bureau d'études de l'urbanisme du bâtiment et de la construction de Constantine, désigné il y a une semaine pour compléter l'étude du plan d'aménagement des chalets, sont appelés à accélérer les procédures pour permettre aux propriétaires de lancer les travaux de reconstruction. Un planning de travail doit être mis en place pour étudier et établir les méthodes de réaménagement et de restructuration des chalets au nombre de 3.555 constructions dont 2.300 chalets implantés à la cité El-Guammas. Le dossier des chalets en amiante a enregistré un retard de plus de 7 ans.

300 autorisations de forage de puits octroyées à El-Bayadh

Plus de trois cents (300) autorisations de forage de puits, destinés à l'irrigation agricole, ont été octroyées de 2020 à ce jour dans la wilaya d'El-Bayadh. Cette opération d'octroi d'autorisations de forage de puits destinés à l'irrigation agricole se poursuit, en coordination avec les commissions des services des daïras chargées de recevoir et de transmettre les dossiers à la direction des ressources en eau et à l'Agence nationale des ressources en eau en charge de l'étude desdits dossiers. quatre-vingt-cinq (85) autorisations pour le renouvellement des forages et de nettoyage des puits ont été octroyées, alors que quarante-cinq (45) dossiers ont été transmis à l'Agence nationale des ressources en eau pour étude. D'autre part, le niveau d'eau au barrage de Brizina, d'une capacité de stockage de cent vingt-trois (123) millions de mètres cubes destinés essentiellement à l'irrigation agricole, connaît une baisse alarmante. Cet ouvrage hydrique enregistre en effet actuellement cinquante (50) millions de mètres cubes en raison de la faible pluviométrie. Il est également programmé plusieurs opérations de plantation d'arbres aux abords de ce barrage, afin de le protéger contre l'érosion du sol qui provoque son envasement.

SABRI BOUKADOUM

"Il est important de promouvoir les solutions pacifiques et mettre en œuvre les décisions de la légalité, en vue de mettre un terme aux crises dans notre environnement régional."

Une "maison de retraite" pour poules pondeuses

Mettre les poules pondeuses à la retraite plutôt que de les envoyer à l'abattoir. C'est l'idée de Poulehouse, une jeune startup, créée par trois amoureux des gallinacées. Leur truc, c'est les œufs à la coque, avec le jaune bien coulant et le blanc tout juste ferme. Fabien, Sébastien et Elodie, des défenseurs de la cause animale, se sont rendus compte que le schéma de vie des petites poules, n'était pas très folichon. Leur espérance de vie est considérablement raccourcie ! Alors qu'elles peuvent dépasser en moyenne les six ans, voire même atteindre les dix ans, les poules pondeuses sont tuées dans les élevages au bout de 18 mois, un âge à partir duquel elles deviennent moins productives.

Ils tentent de cambrioler un supermarché à l'aide d'un bulldozer

Des cambrioleurs ont projeté un engin de chantier contre un magasin de matériels de bricolage de Revigny-sur-Ornain, dans la Meuse, pour le cambrioler. Alertés pour un incendie, les pompiers ont constaté que l'engin de chantier était en train de brûler. Ils se sont rendus compte qu'il avait servi à une attaque contre le Bricomarché. En le projetant contre la façade, les malfaiteurs ont réussi à éventrer une partie du bâtiment, mettant à jour un bureau, mais sans repartir avec le coffre-fort qui s'y trouvait, et sans que l'on sache s'ils ont pu essayer de l'emporter. Les cambrioleurs ont sans doute mis le feu eux-mêmes au bulldozer dans le but de faire disparaître leurs empreintes.

CONSULTATIONS AVEC LES RESPONSABLES DE FORMATIONS POLITIQUES

Les présidents de trois partis reçus par le chef de l'État

Tahar Benbaibeche, président du parti El Fadjr El Djadid, Lamine Osmani, président du parti Voix du peuple (PVP), et Djamel Benabdeslam, président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN) ont été reçus par le chef de l'état dans le cadre des consultations menées par le chef de l'état.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi au siège de la présidence de la République, les présidents de trois partis politiques dans le cadre des consultations qu'il mène avec les responsables de partis, indique un communiqué de la présidence de la République.

"*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu aujourd'hui au siège de la présidence de la République, Tahar Benbaibeche, président du parti El-Fadjr El Djadid, Lamine Osmani, président du parti Voix du peuple (PVP), et Djamel Benabdeslam, président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), et ce dans le cadre des concertations qu'il mène avec les chefs des partis politiques*", lit-on dans le communiqué. Pour rappel depuis son retour au pays, après son séjour médical en Allemagne, le Président Abdelmadjid Tebboune ne ménage aucun effort pour finaliser le changement promis pour une Algérie nouvelle. Il a en effet dès son retour au pays procédé à des consultations avec des chefs de partis, mais aussi repris la réception de responsables de médias pour des séances de questions-réponses interrompues un moment par la pandémie sanitaire.

C. A.

TERRES SAHRAOUIES OCCUPÉES

Le Maroc a installé 140 mille nouveaux colons

PAR RACIM NIDAL

Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis, Abdeslam Omar Lahcen, a affirmé mercredi que le Maroc a installé 140 mille nouveaux colons dans les terres sahraouies occupées, après l'installation de 200.000 à 300.000 Marocains en plus des 100.000 à 150.000 militaires, avec comme conséquence la "*minorisation*" des Sahraouis.

S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Abdeslam Omar, déplore les plans du royaume chérifien qui contenu à entreprendre une politique de colonisation s'inspirant du modèle de l'entité sioniste, en envoyant de nombreux colons résider au Sahara occidental. Les colons marocains se sont surtout installés dans les principales villes sahraouies occupées, notamment à Laâyoune et à Dakhla, mais également dans de plus petites agglomérations comme Es-Semara et Boujdour. Dans certaines villes sahraouis occupées comme Laâyoune, les Sahraouis occupent les quartiers les plus modestes et particulièrement surveillés qui sont devenus des sortes de ghettos. Il faut admettre que l'immigration marocaine a modifié considérablement depuis 1975 la composition de la population du Sahara occidental. De plus, Abdeslam Omar souligne l'importance du recours introduit par le Front Polisario contre l'accord agricole conclu entre l'Union européenne et le Maroc pour stopper le "*pillage des ressources naturelles*" du territoire occupé. Les travaux de la première audience e la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), dans l'affaire enregistrée sous le numéro (T-279/19) ont débuté mardi matin. Une autre audience est prévue ce mercredi devant la CJUE qui, "devrait rendre son délibéré fin juin ou début juillet prochain.

L'activiste sahraoui a dénoncé "*l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par Rabat, et le pillage des ressources de ce territoire colonisé au regard du droit international*".

Abdeslam Omar a indiqué que le pillage a touché plusieurs ressources minières comme le phosphate, énergie éolienne et solaire, blocs de prospection pétrolière et gazière offshore… Le riche Sahara occidental aiguise "*les appétits*" de l'occupant.

Par ailleurs, le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis a fait état d'un "*rapport accablant sur la gravité de la situation et particulièrement celle des activistes et défenseurs des droits de l'Homme*", ajoutant le refus du Maroc d'assumer sa responsabilité pour le crime perpétré sur les enfants sahraouis et dévoiler les lieux de tous les Sahraouis victimes de disparition forcée depuis l'invasion marocaine sur le territoire du Sahara occidental en 1975 comme arme de guerre, accuse le président de l'Association des disparus sahraouis.

Le Maroc a toujours refusé de faire la lumière sur les camps de détention des Sahraouis, a-t-il indiqué mercredi sur les ondes de la radio chaîne 3, ajoutant que "*sous la pression de l'opinion internationale, le royaume a cédé pour dévoiler certaines exactions*", estimant que "*le taux des disparitions est le plus grand à travers le monde*".

Omar Abdeslam déplore qu'"*il y a plus 4.500 cas de disparus desquels pas moins 500 détenus sont encore disparus*". Il rappela que l'approche menée par les forces d'occupation a été de nier l'existence de ces disparus jusqu'en 1992. Et jusqu'au cessez-le-feu, le Maroc n'a libéré que 300 individus. Il a exprimé sa préoccupation "*face à l'exacerbation de la souffrance du peuple sahraoui*" suite à la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre 2020.

R. N.

PRÉTENDU ENGAGEMENT MILITAIRE DE L'ALGÉRIE AU SAHEL

L'ambassade de France dément les propos prêtés à Macron

"*L'ambassade de France en Algérie dément formellement les fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux, concernant des propos prêtés au président de la République française*", indique un communiqué. Lors de "*la conférence de presse des chefs d'État des pays membres du G5 Sahel le Président Macron n'a jamais affirmé que l'Algérie a pris l'engagement d'une intervention militaire dans le cadre de cette force*", ajoute la même source. "*Le Président français s'est félicité du réengagement politique de l'Algérie, suite à la tenue de la réunion du comité de suivi de l'accord d'Alger à Kidal, le 11 février, réunion à laquelle Jean-Yves le Drian, ministre des Affaires étrangères a participé*", conclut le communiqué de l'ambassade de France.

Pour rappel, le Président Tebboune, lors de sa rencontre avec la presse, avait démenti la participation des forces de l'ANP aux opérations militaire eu Mali, une rumeur qui avait agité les réseaux sociaux.

Le Président Tebboune avait infirmé la participation de l'Algérie à de telles entreprises. Abdelmadjid Tebboune a fait un plaidoyer pour une présence plus forte de l'Algérie en Afrique mais sans engagement militaire. "*L'Algérie n'enverra pas de soldats au Sahel. Je ne vais pas envoyer les enfants du peuple se sacrifier pour d'autres… Nous ne le ferons qu'en cas d'opérations de dissuasion*", a déclaré, le Président Abdelmadjid Tebboune, lors d'une rencontre avec la presse, diffusée sur les chaînes de télévision et de radio publiques. "*La France pense que sa mission historique est de protéger les pays du Sahel. Notre vision est d'aider pour qu'il ait une certaine démocratie et pour que les États se construisent. L'État ne se réduit pas à son Président*", a-t-il dit. Et de poursuivre : "*Nous étions les premiers à envoyer un avertissement à Niamey après les derniers troubles (post électoraux). Nous avons dit que nous étions contre la violence. La France est intervenue après. Les Français savent que l'Algérie a une grande influence en Afrique (…) L'Algérie est une puissance en Afrique qu'on le veuille ou non. Notre armée est puissante. Et nous préservons notre prolongement en Afrique et ailleurs*".

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Démantèlement d'un réseau à Tipaza

Un réseau composé de 3 éléments de soutien à un groupe terroriste, qui activait sur les hauteurs de Tipaza, a été démantelé, par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale (MDN), indique un communiqué du MDN.

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité du ministère de la Défense nationale ont réussi, durant la semaine en cours, à démanteler un réseau composé de 3 éléments de soutien à un groupe terroriste*", précise le communiqué.

"*Après investigations, il s'est avéré que l'un des éléments arrêtés avait acheminé une bombe de confection artisanale, qu'il a posée dans un lieu précis aux environs de la commune des Eucalyptus dans la capitale*", ajoute la même source, soulignant que "*cet engin explosif, qui devait être utilisé pour perpétrer un attentat criminel à Alger, a été localisé et désamorcé, hier 2 mars 2021, par un groupe d'intervention spécial de l'ANP dépêché sur les lieux*".

R. N.

EXPLOITATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Opportunités de coopération avec l'Espagne

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a évoqué à Alger avec l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran, les "*opportunités de coopération et de partenariat dans le secteur*", a indiqué le ministère dans un communiqué.
Selon la même source, les "*deux parties ont passé en revue les relations bilatérales algéro-espagnoles discutant des opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines des énergies renouvelables et de la transition énergétique*".
A cette occasion, M. Chitour a réitéré l'engagement de l'Algérie dans la réalisation de ses objectifs à travers la mise en place d'un modèle énergétique à l'horizon 2030 "axé sur le développement des Énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les économies d'énergies.
Le ministre a évoqué également "*les perspectives de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Espagne notamment en matière d'énergies solaire et éolienne ainsi qu'en matière de transport à travers la locomotion électrique*". De plus, il a exprimé "*le souhait d'établir des partenariats qui donneront une forte impulsion à la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la géothermie et de la formation et de la recherche au niveau de l'Institut de la Transition énergétique et des énergies renouvelables (ITEER), et ce, à travers le partage de savoir-faire, de renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrogène vert où l'Algérie souhaite bénéficier de l'expertise espagnole*".
Pour sa part, l'ambassadeur espagnol a fait savoir que son pays possède "*l'un des plus beaux potentiels du continent*", tout en faisant part de la disponibilité des entreprises espagnoles à "*partager leurs expériences notamment en matière d'énergie solaire et d'hydraulique*". L'ambassadeur "*transmettra la préoccupation algérienne pour l'aide à la mise en place d'une stratégie commune concernant l'hydrogène*", selon le communiqué.
En outre, M. Moran a indiqué qu'un dialogue stratégique sur les énergies renouvelables entre les deux pays se tiendra au mois d'octobre prochain à Madrid, "*une occasion pour identifier de façon concertée des axes de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et du développement durable*"

R. N.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'ANADE

Des facilitations accordées aux jeunes de la diaspora

Les jeunes établis à l'étranger désirant créer des micro-entreprises dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) sont exemptés de l'obligation de rentrer au pays pour procéder aux démarches administratives préliminaires liées à la création des microentreprises au niveau des agences des wilayas.

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a annoncé le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Microentreprise. Pour ce faire, les citoyens intéressés peuvent "*mandater un tiers par une procuration établie par les centres diplomatiques et consulaires algériens à l'étranger, accompagnée d'une copie de la carte consulaire valide et d'une copie du passeport algérien valide du mandataire*", a indiqué un communiqué du ministère.
Cette "*mesure demeure valable tout au long de l'opération de constitution du dossier et de réunion des conditions prévues par la loi*", a précisé la même source.
Une "*fois toutes les conditions satisfaites et le dossier de création d'une micro-entreprise constitué, la personne concernée sera invitée à se présenter devant une commission de sélection, d'adoption et de financement des projets d'investissement de l'Anade pour examiner son dossier*", a ajouté la même source soulignant qu'en cas d'"*empêchement justifié de se présenter devant ladite commission la personne concernée peut recourir à la technique de visioconférence*".
En cas d'adoption du projet par la commission, le "*bénéficiaire ou la personne concernée devra regagner le pays dans les délais fixés par la commission afin d'entamer les démarches pour la mise en œuvre du projet*". Concernant la session de formation relative aux mécanismes de création des micro entreprises, qui figurent parmi les étapes exigées, elle sera remplacée par une session sur les mécanismes de gestion des micro entreprises, et ce, après validation du projet. Il s'agit par cette nouvelle mesure d'associer les membres de la diaspora dans les efforts de développement du secteur des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat en Algérie, et les encourager à réaliser leurs projets et à créer leurs micro-entreprises en Algérie.

R. E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

1.219 exportateurs recensés en 2020

PAR ROSA CHAOUI

Un total de "*1.219 exportateurs algériens de différents produits ont été recensés en 2020*", a indiqué, mardi à Alger, un responsable au ministère du Commerce.
Les exportations hors hydrocarbures ont atteint en 2020 plus de 2,26 milliards de dollars, contre 2,58 milliards en 2019, soit une baisse de 312 millions de dollars (12,59 %), selon un bilan présenté par le sous-directeur chargé du suivi et de la promotion des exportations au ministère, Abdellatif El Houari, lors d'une journée d'études sur la promotion des exportations.
Ainsi, les exportations hors hydrocarbures représentent 9,48 % du volume global des exportations algériennes, estimées à 24 milliards de dollars contre 34,8 milliards de dollars en 2019 (-33,57 %).
Dans son intervention lors de cette rencontre organisée par le ministère, M. El Houari a expliqué cette "*baisse des exportations hors hydrocarbures par le gel de l'exportation de certains produits stratégiques, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, à partir du mois de mars*".
Evoquant la nature des exportations, le directeur a indiqué que les "*engrais minéraux et chimiques étaient à la tête des produits algériens les plus vendus à l'étranger avec un montant de 733,97 millions USD en 2020 contre 728,48 millions USD en 2019 soit une hausse de 0,75 %*".
Il a également fait état de 303 millions USD générés par l'exportation du sucre en 2020 contre 260 millions USD en 2019 (+16,80 %), alors que les exportations du ciment ont atteint 81,8 USD en 2020 soit une augmentation de 34,87 % par rapport à 2019 (60,60 millions USD).
De leur côté les exportations en matière de dates ont atteint l'année passée 73,03 millions USD contre 63,78 millions USD en 2019 (+14,49 %).
Les produits algériens ont été exportés vers des pays européens, africains, asiatiques, américains et sud-américains.

R. C.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Nécessité d'une vision globale et harmonieuse entre le Nord et le Sud

La "*sauvegarde de la sécurité alimentaire passe*, selon Mme Fattouma Lakhdari, spécialiste en agriculture saharienne et chercheure sur les zones arides, *nécessairement par un développement territorial global, juste, équilibré et correcte*". On est obligé "*d'aller vers une équité sociale, territoriale et développementale, à condition de mettre tous les paramètres et les conditions idoines pour ne pas buter sur des catastrophes*", a-t-elle affirmé. Avertissant qu'"*il y a des projets qui peuvent nous paraître très intéressants pouvant donner des résultats quelques temps au risque de laisser parfois des catastrophes ou des situations tristes à décrire*". "*Nous avons donc à favoriser la prudence quand on met un programme de développement devant tenir compte parfois des critères biophysiques de tel ou tel territoire mais aussi des critères socio-économique tout en intégrant tout ça dans la vision globale du développement de notre pays*", a insisté Fattouma Lakhdari lors de son passage à l'émission l'"*Invité de la rédaction*" de la chaîne 3, de la Radio nationale. Spécialiste en agriculture saharienne et néanmoins chercheur sur les zones arides, Madame Lakhdari privilégie "*une vision globale du développement territorial qui doit être harmonieux et fait sur des bases sûres afin de préserver les écosystèmes sahariens*".
"*L'Algérie a développé les compétences nécessaires dans chaque région du pays et il existe même un réseau universitaire, des centres de recherche, sans oublier les centres de formation professionnelle qu'il faudrait impliquer dans la démarche du développement territorial avec une vision multisectorielle. Il revient à bien exploiter ce potentiel à bon escient*", souligne-t-elle. Eu égard aux résultats qu'elle offre en matière de richesses agricoles, le modèle oasien qu'offre les wilayas d'El-Oued et de Touggourt ayant réussi la passe d'autosuffisance en produits d'excellence exportable, s'impose comme modèle à généraliser dans les territoires du sud du pays qui représente 87 % du sol algérien avec une population de quelque cinq millions d'âmes avec un taux de chômage avoisinant les 30 %, notamment dans les zones frontalières. Mme Fattouma Lakhdari insiste sur le fait de "*repenser la vision autour et dans la vie ainsi que les indicateurs stratégiques au niveau de ces zones qui manquent d'eau, d'électricité et d'autres commodités pouvant améliorer les conditions de vie et la stabilité des gens dans ces régions*". On ne peut "*imaginer un flux migratoire du Nord vers le Sud si l'on prend pas en compte les exigences de ces habitants, Algériens au demeurant, qui ont les mêmes droit et devoirs*".
La spécialiste souligne que "*s'il y a un modèle qui constitue un référentiel à la fois sur le plan aménagement et de développement car on n'a pas soigné l'oasis mais elle est là à résister, tenir tête et produire jusqu'à exporter… toutefois ces exportations restent en deçà de nos potentialités*".
Selon Mme Lakhdari, on ne pourra jamais assurer notre sécurité alimentaire à 100 % si on laisse le secteur de l'agriculture se "*dépatouiller*" tout seul. "*Notre salut est dans une démarche intégrée impliquant l'agriculture, l'industrie, le secteur de la recherche scientifique et du dispositif de la formation, étroitement lié à l'enseignement supérieur et même au secteur de l'éducation pour lequel il faut reconsidérer le profil des lycées agricoles qui sont d'un grand intérêt*", a-t-elle plaidé.

R. N.

HAUSSE DES PRIX DES HUILES DE TABLE

Les explications de Cevital

Les hausses seraient dues à une double conjoncture : une flambée sans précédent sur les marchés des matières premières et une dépréciation du dinar face au dollar...

PAR RANIA NAILI

Quelques jours après la très importante hausse des prix des huiles de table constaté sur les marchés, le groupe Cevital a publié sur ses réseaux sociaux un communiqué expliquant le pourquoi de ces augmentations vertigineuses. Le plus important producteur de huiles de table en Algérie, dont les prix ont connu cette semaine une hausse vertigineuse notamment sur une marque dont le prix a augmenté de plus de 200 DA, a voulu expliquer ces hausses aux consommateurs par deux facteurs : une flambée des prix sur les marchés internationaux des matières premières mais aussi par les taxes auxquelles sont soumis certains des produits.

Dans ce communique, Cevital affirme que "*les hausses sont dues à des facteurs extérieurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle*". Pour le groupe d'Isaad Rebrab, il s'agit d'une double conjoncture "*une flambée sans précédent sur les marchés des matières premières et une dépréciation du dinar face au dollar*".

A ces facteurs, explique-t-on encore, s'ajoutent "*l'augmentation des coûts de la logistique, du transport et du packaging*". Chose qui s'est répercuté directement sur le coût du produit final et sur le consommateur.

Cevital, affirme cependant, faire des "*efforts pour que le coût de ses produit reste raisonnable*".

R. N.

INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE

De nouveaux cas du variant britannique détectés

l'institut pasteur d'algérie a annoncé mercredi 3 mars 2021 l'enregistrement de nouveaux cas confirmés de variant britannique de coronavirus.

En effet, il s'agit les résultats d'analyse des 5 personnes suspectées, annoncées il y a quelques jours, qui viennent confirmer leur contamination au variant britannique. Vendredi dernier, le directeur général de l'Institut Pasteur, Fawzi Derrar, avait annoncé l'apparition de nouveau variant britannique en Algérie. il avait alors révélé que 5 patients sont suspectés d'avoir contacté la souche mutée.

Avec les cinq nouveaux cas confirmés, le bilan total des contaminations au variant britannique de coronavirus en Algérie est désormais passé à 7 cas.

Le variant britannique a été détecté pour la première fois le 20 septembre 2020 dans le ville de Kent en Grande-Bretagne.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

163 nouveaux cas, 147 guérisons et 5 décès en 24 heures

Cent soixante trois (163) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 147 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le docteur Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 113.593 dont 163 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2.996 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 78.524 cas, a précisé le docteur Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le docteur Djamel Fourar. En outre, 18 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 26 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 4 autres ont enregistré 10 cas et plus. Le même responsable a tenu à souligner comme il ne manque pas de le faire lors de son point de presse quotidien que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque . **R. N.**

DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION ALERTENT

"Les enseignants subissent trop de pression"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les syndicats de l'Éducation nationale ont dénoncé les conditions difficiles dans lesquelles exercent les enseignants. La situation reste délicate et empreinte de difficultés dans le contexte de la crise sanitaire.

Quatre mois après la rentrée scolaire, le bilan montre que les enseignants font face à d'inextricables difficultés. C'est l'avis de Sadek Dziri, président de l'UNPEF qui a déclaré dernièrement que "*les éducateurs sont épuisés du fait d'enseigner par groupe*" avant de regretter que "*les enseignants sont obligés de faire des cours 30 heures par semaine, ce qui est à la limite insupportable*". A cet effet, les aménagements horaires avec les mesures de protocole sanitaire ont rendu "*les conditions ardues pour les enseignants*". Selon le chargé de communication du Cnapeste, Messaoud Boudiba, "*la pression sur les enseignants n'arrête pas de monter avec des conditions insupportables*". Les syndicats ont tenu ainsi à dénoncer les conditions de travail des professeurs dans les 3 paliers, estimant que "*les risques sont pesants*". La répartition des groupes d'élèves soit 20 par classes n'a été qu'"*exceptionnelle*" selon les représentants syndicaux qui ont averti les autorités de tutelle sur "*un bilan qui va se répercuter sur la pédagogie*". Le SG de la Satef, Boualem Amoura, considère quant à lui que "*les horaires ne sont pas à l'avantage des enseignants déjà épuisés*", puisque ces derniers sont obligés de rattraper tous les cours de l'année scolaire. Ils reprochent également au ministère de l'Éducation nationale de ne pas avoir procédé à un recrutement direct du personnel enseignant nouveau. "*Il y a peu de contractuels dans les 3 cycles, car vu les salaires octroyés, ces derniers préfèrent se consacrer aux cours particuliers afin d'arrondir leur fin de mois*" souligne le porte-parole du Cnapeste. Pourtant le ministère avait annoncé en janvier dernier que des "*milliers de postes seraient en voie d'être pourvoyés afin de oallier le manque d'effectifs*". Où sont passés donc les 7.000 postes d'emploi promis depuis des mois ? C'est la question qui demeure sans réponse, vu que les établissements scolaires subissent un manque flagrant en enseignants, particulièrement dans les cycles primaire et moyen. Les représentants des enseignants interpellent le premier responsable de l'Éducation afin de remédier à cette situation dans l'urgence au risque de terminer l'année scolaire avec des résultats peu probants.

F. A.

OBJECTIF DES NOUVELLES WILAYAS D'IN-GUEZZAM ET D'IN-SALAH

Relever les défis de développement

PAR RAYAN NASSIM

Promues récemment par le président de la République au rang de wilayas dotées de pleines prérogatives, la wilaya frontalière d'In-Guezzam et la wilaya d'In-Salah auront pour principal enjeu la réalisation de davantage d'acquis en matière de développement au profit de leurs populations.

Située à 420 kilomètres à l'extrême sud de Tamanrasset, la wilaya d'In- Guezzam qui s'étend sur plus de 88.000 km² est habitée par 31.936 âmes et comprend deux communes, In-Guezzam et Tin-Zaouatine, toutes deux frontalières, respectivement, avec le Niger et le Mali.

Les habitants d'In-Guezzam qui ont accueilli, avec grand soulagement, la décision de la promotion de leur circonscription au rang de wilaya, attendent de voir se concrétiser, les retombées de cette décision, en termes de développement dans cette zone frontalière à fortes potentialités agricoles et à vocation pastorale.

Pour ce faire, des opérations ont été orientées vers l'électrification rurale, l'électrification des périmètres agricoles et la réalisation et l'équipement de puits pastoraux et de forages agricoles, avec mise en place de programmes d'appui à l'activité des éleveurs.

L'exploitation des capacités agricoles d'In-Guezzam l'aidera à réaliser diverses activités d'investissement qui contribueront au développement de cette wilaya frontalière, à la diversification de l'économie et à la promotion des échanges commerciaux, notamment vers les marchés africains.

Vu la situation stratégique de la nouvelle wilaya d'In-Guezzam, deux opérations ont été lancées pour la réalisation de deux infrastructures à In-Guezzam et Tin-Zaouatine, afin de développer les échanges commerciaux avec les pays voisins.

Par ailleurs, la wilaya d'In-Salah recense la région de Tidikelt dont la superficie totale dépasse 134.000 km², avec plus de 164.000 habitants, répartis sur trois communes (In-Salah, Foggaret-Ezzaouia et In-Ghar). Elle regorge également de richesses souterraines, pétrole et gaz, ce qui la qualifie, notamment après sa promotion, à devenir un pôle industriel par excellence. In-Salah connaît actuellement un bond de développement important à même de répondre aux aspirations de ses habitants, en ce sens que plus de 80 projets de développement sont prévus dans les différents plans de développement (sectoriels et communaux).

Ces projets portent sur le raccordement des quartiers aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'ouverture de routes et la réalisation de diverses structures économiques et sociales.

R. N.

REBULIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF 099830019000921

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marché publics, et des délégations de service publics.

la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offre N°35/2020 Concernant : **réalisation des Stades de sport a travers l'établissements moyens de la Wilaya** paru le 27/12/2020 dans les quotidiens : **((Midi Libre))** et ((الجديد))

les lots sont attribuées provisoirement comme suit:

Les Etablissements	Désignation des lots	Entreprises	NIF	Montant	Délai	Note	Observation
CEM Tazegrarat Ouargla CEM Abi Der El ghifari Ouargla CEM Farhat Salah Ouargla	Lot N=°01 Réalisation d'un Matico	Chaboub Taher	199030140005543	6.636.511.00 DA	60 Jours	67.08	Moins disant
CEM Ben Moussa EL Hadj AIn Beida	Lot N=°02 Réalisation d'un Matico	Sarl south Star	001530089012546	2.135.157.50 DA	30 Jours	78.33	
CEM Khaled ben Walid Frane N'goussa	Lot N=°03 Réalisation d'un Matico	Mehamedi Imad	198930080036625	2.173.495.00 DA	30 Jours	63.33	
CEM cheikh Moukrani Tebsebest	Lot N=°04 Réalisation d'un Matico	Amen Hafnaoui	182301300119123	1.764.700.00 DA	28 Jours	73.57	
CEM Tarek Ben ziad Ben Naceur	Lot N=°05 Réalisation d'un Matico	Kemari Messaoud	197617170002342	1.766.311.05 DA	01 Mois	60.83	

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de commission des marchés de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP et cela conformément à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 concernant marchés publics et délégations de service public. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Lers soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Ourgla au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4208 - Jeudi 4 mars 2021 - Anep 2130 000 271

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

MISE EN DEMEURE N°02

- N°**010/15** du **23/04/2015** relatif au projet de **réalisation d'une sûreté urbaine avec 04 logements à FOUKA - Lot Unique-**
- Vu l'ODS de démarrage des travaux **N°013/18** du **23/04/2015**.
- Vu l'ODS d'arrêt N°**025/15** du **26/04/2015.**
- Vu l'ODS de la reprise des travaux N°**040/15** du **07/09/2015.**
- Vu l'ODS d'arrêt N°**020/17** du **04/01/2017.**
- Vu l'ODS de démarrage des travaux de la partie conditionnelle **N°021/18** du **05/12/2018**.
- Vu l'ODS d'arrêt **N°022/18** du **06/12/2018.**
- Vu l'ODS de la reprise des travaux **N°010/19** du **23/10/2019.**
- Vu l'expiration des délais contractuels.
- Vu le non respect des recommandations portés sur les PV des réunions sur chantier des dates suivants : -**20/02/2019, 17/04/2019, 11/03/2020 et 28/07/2020** sommant l'entreprise à reprendre les malfaçons des travaux exécutés.
- Vu l'abondant totale du chantier.
- Vu la Mise en demeure **N°01** parue dans les journaux **ELAANE** en date du **28/09/2020** et **LE REDACTEUR** en date du **28/09/2020** le **BOMOP N°1726 de la semaine 04 jusqu'à le 10 octobre 2020.**
- Vu le **PV** de sortie effectuée en date du **13/01/2021**.

L'entreprise **ETB-TCE DJERRAYA HICHEM** domiciliée à : **cité 136 logements - Hassi Messaoud - OUAREGLA** est mise en demeure pour :

- **Reprendre les essais sur béton des fondations du bloc logement avec des carottes de Ø7.6 cm on respectant les modes de préparation des carottes par le laboratoire du béton et nous remettre les résultats dans les plus brefs délais .**
- **Procéder à la démolition des poteaux et voiles du niveau 1er étage.**
- **Prendre toutes les dispositions nécessaires afin de renforcer le chantier en moyens humains et matériels.**
- **Augmenter la cadence des travaux et rattraper le retard enregistré pour livrer le projet dans les plus brefs délais.**

*Et ce dans un délai de **huit jours (08)** à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, faute de quoi, il sera procédé appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4208 - Jeudi 4 mars 2021 - Anep 2116 003 975

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
CULTURE

DIGITAL GATE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Le court métrage algérien "Mania" primé

UNE VIE CONSACRÉE À LA SCULTURE

Ali Boukhalfa, un demi-siècle d'art

Fier mais discret, avec une modestie à la hauteur de son talent, il présente au public le travail d'une vie consacrée à la sculpture, à la peinture, à la transmission, et la somme de nombreuses rencontres et collaborations avec des figures de l'art. Lui c'est Ali Boukhalfa, plasticien, enseignant et fervent défenseur de l'esprit créatif et de la fantaisie de l'artiste qui a longtemps évolué en dehors des cercles conventionnels.

FORUM AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

La Culture, facteur déterminant à l'exercice de la citoyenneté

FORUM AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

La Culture, facteur déterminant à l'exercice de la citoyenneté

Le ministère de la Culture et des Arts a lancé, mardi à Alger, le "Forum du palais de la Culture", une série de débats interactifs sur l'importance du dialogue culturel à tous les niveaux de la société, par une première rencontre sur la Culture comme facteur déterminant à l'exercice de la citoyenneté.

Organisée au palais de la culture Moufdi-Zakaria, cette première rencontre a réuni les cadres du secteur de la culture et les enseignants universitaires, Ali Rebbidj, Nabila Benyahia, Redouène Bouhidel, Mohamed Boukerras et le critique d'art Brahim Nouel. Abordant les concepts de, la culture, la citoyenneté politique, le dialogue culturel et la société civile, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'asseoir une "*approche culturelle de la vie*", soulignant que la société algérienne a perdu "*toute notion de projet de société durant les 30 dernières années*". Définissant la "société civile" comme un "*intermédiaire entre l'État et le citoyen*", l'actuel directeur de l'Institut supérieur des métiers de l'art du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), Mohamed Boukerras, a enchaîné sur la notion de l'exercice de la citoyenneté qui, selon lui, appelle d'abord l'"*appartenance à un ensemble de valeurs puisées de l'identité culturelle et du patrimoine matériel et immatériel communs à tous*", et d'une "*volonté d'aller de l'avant*", motivée par un climat socio-politique où la "*liberté d'expression et la justice sociale seraient préalablement consacrées*". Le directeur de l'Ismas a pointé du doigt les progrès technologiques, les réseaux sociaux notamment, qui, au delà du confort intellectuel et pratique qu'ils ont apporté à l'Homme, ont révélé des différences de vues pouvant engendrer des sentiments d'intolérance et de rejet entre les individus d'une même patrie, préconisant pour y remédier, de "*faire le diagnostic*" de toutes les divergences constatées sur la toile, un préalable, selon lui, qui aboutirait à faire émerger chez l'internaute un sentiment de "*bonne conduite*" qui puisse encadrer cette "*citoyenneté virtuelle*". L'enseignant et critique d'art, Brahim Nouel a préféré intervenir en tant qu'"actant de la culture", pour mettre en exergue le travail "*colossal*" de tous les collectifs que la société algérienne a connu par le passé, à l'instar des Scouts musulmans algériens et l'Association des oulema musulmans ou encore de la troupe artistique du FLN, alors dirigée par le regretté Mahieddine Bachtarzi.

Évoquant également l'action des artistes martyrs au service de la cause nationale comme exemple de citoyenneté engagée, Brahim Nouel a ensuite abordé la question de la "*mobilité culturelle et l'efficacité des espaces culturels*", soumis aux méfaits de la bureaucratie, soulignant la nécessité de "*maintenir la fonctionnalité de ces espaces*" au delà des horaires administratifs et durant les weekend pour "*susciter l'intérêt et permettre le contact culturel*" à travers un plus grand nombre de visites.

A l'issue de la rencontre, les intervenants au débat ont été unanimes à considérer que les concepts développés relevaient encore d'"*objectifs à atteindre*", estimant que le jeune Algérien, au centre de toutes les communications, était "*loin d'une suffisance morale et matérielle*" qui puisse lui "*permettre l'exercice de la citoyenneté*".

BÉCHAR, PATRIMOINE KORANDJI

Enregistrement audio de chansons et musiques

Une initiative pour l'enregistrement audio de chansons et musiques anciennes et contemporains du patrimoine culturel Korandji sera exécutée prochainement par l'artiste Mustapha Makhloufi, avec la contribution du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), a-t-on appris auprès de l'artiste à B2char. "*Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a, lors de la récente visite de travail à Bechar, accueilli favorablement ma requête de prise en charge par cette instance, de l'enregistrement audio des chansons anciennes et contemporaines du patrimoine culturel Korandji, un parler unique en Algérie, de l'oasis de Tabelballa (382 kilomètres au sud de Béchar)*", a-t-il précisé. "*Cette contribution du HCA, est un important soutien à la préservation et la pérennisation d'un pan du patrimoine culturel national, de même qu'une consécration à mes recherches et travaux pour mettre en évidence le patrimoine musical Korandji*", a souligné M. Makhloufi. "*L'enregistrement audio des chansons Korandji dans l'un des studios du pays, est une première, dont le but et de faire connaitre ce parler et l'expression artistique de Tabelballa, ma région natale*" a-t-il ajouté. Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité avait annoncé dimanche dernier à Béchar que son instance va inscrire le "Korandji", comme axe de recherches scientifique et académique. "*Nous allons contribuer à la description de ce parler unique en Algérie avec la contribution des universités de Bechar et Adrar ainsi que d'une équipe de spécialistes nationaux dans ce domaine pour sa valorisation*", a-t-il indiqué, à l'occasion de cette visite de travail dans la région de Béchar.

"*Le Haut-Commissariat à l'amazighité va également contacter la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique pour inscrire le Korandji comme axe de recherche au titre des plans nationaux de recherches (PNR) et ceux de l'Académie africaine des langues (ACALAN), ce parler reflétant la continuité naturelle spatio temporel très peu étudiée entre l'Algérie et les régions subsahariennes sur des milliers d'années*", a-t-il souligné. Le Korandji, un mélange de songhaï (langue nilo-saharienne parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest), d'arabe et de tamazight, "*doit être valorisé et préservé*", avait expliqué M. Assad.

ACCÉDER AUX SERVICES DU SECTEUR

Mise en place d'une plateforme numérique

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement d'une plateforme numérique permettant aux professionnels et acteurs de la culture l'obtention d'autorisations en lien avec leurs activités et l'accès à distance aux différents services du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Inscrites dans l'optique de la "*numérisation du secteur de la culture*", ces plateformes accessibles en arabe et en français permettent aux professionnels de la culture d'accéder aux services relevant de différents départements du ministère comme le cinéma, le patrimoine et les arts.

Elles donnent aussi la possibilité aux demandeurs d'autorisations de tournage de films et d'exercice des activités de production ou de distribution cinématographique, de remplir les formulaires à distance qui seront traités par les structures habilitées du ministère. Les prétendants à l'obtention de la carte d'artiste peuvent désormais soumettre leurs demandes au Conseil national des arts et des lettres (Cnal) via une plateforme qui renseigne le demandeur sur les conditions à remplir et le dossier à fournir.

Les associations et coopératives activant dans le domaine des arts et de la culture peuvent, elles aussi, soumettre via internet leurs demandes pour obtenir une subvention à l'effet de financer des projets et évènements à caractère culturel.

DIGITAL GATE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Le court métrage algérien "Mania" primé

Le court métrage algérien *Mania* du réalisateur Houssem Abbasi a décroché le prix bronze à la 11e édition du Digital Gate International Film Festival (édition de février), a-t-on appris auprès des organisateurs. Ce film raconte les problèmes d'un jeune Algérien qui a vécu une enfance difficile après la mort de sa mère.

Le court métrage avait reçu en 2019 une mention spéciale aux journées d'Annaba du court métrage.

Par ailleurs, le film *Coulourless* de l'Afghan Abdul Hamid Mandgar, a remporté le Golden Gate Award, tandis que le Silver Gate Award est revenu au film *5 Stars Rating* de Al Mitchell des États-Unis.

Le film américain *5 Stars Rating* a également remporté le prix du meilleur rôle masculin, tandis que le prix du meilleur rôle féminin est revenu au film , *Bouchkara* du réalisateur tunisien Kheiri Haboubi, une œuvre qui a également remporté le grand prix du public. De son côté, le film tunisien *Le verrou* de Seif Chouk, a remporté le prix du jury.

Cette édition du "Digital Gate International Film Festival" a vu la participation de 31 films de 15 pays, dont l'Algérie, avec 6 films, le Comité de sélection des films était composé de cinéastes de plusieurs pays. Le festival a été créé en 2020 par le réalisateur algérien Dalil Belkhoudir, qui en est également le directeur général.

UNE VIE CONSACRÉE À L'ART

exposition des œuvres d'Ali Boukhalfa

Fier et discret, avec une modestie à la hauteur de son talent, il présente au public le travail d'une vie consacrée à la sculpture, à la peinture, à la transmission, et la somme de nombreuses rencontres et collaborations avec des figures de l'Art. Lui c'est Ali Boukhalfa, plasticien, enseignant et fervent défenseur de l'esprit créatif et de la fantaisie de l'artiste qui a longtemps évolué en dehors des cercles conventionnels.

Après une quarantaine d'année de carrière en tant que sculpteur, artiste-peintre et enseignant, Ali Boukhalfa pose ses toiles à la galerie d'art "Diwaniya Art Gallery" à la faveur de l'exposition "Jusur", une énième passerelle avec la jeune génération qui revient sur différentes étapes de l'évolution du travail de l'artiste.

Animé par l'idée de montrer la diversité du patrimoine culturel algérien dans des œuvres contemporaines et d'intégrer les arts dans une dynamique d'urbanisation, il synthétise également ce que M'hamed Issiakhem (1928-1985) et Jean Dubuffet (1901-1985) avait de mieux à transmettre aux jeunes étudiants.

Doué pour le dessin depuis son enfance, encouragé par ses professeurs à intégrer l'école nationale des Beaux-arts, Ali Boukhalfa, natif d'Alger en 1948, a rejoint les bancs de cet établissement dirigé à l'époque par Bachir Yelles, choisissant de rejoindre l'atelier de M'hamed Issiakhem qui rivalisait avec celui de Choukri Mesli. Il y explore sa passion pour la sculpture et en sort avec un diplôme et le surnom de "Phidias", célèbre sculpteur grec de l'antiquité.

Pour parfaire ses études il va intégrer l'école des Beaux-arts à Paris et fait le choix de se spécialiser en sculpture en monuments dans la classe du célèbre César Baldaccini.

3 ans dans les ateliers de Jean Dubuffet

Etudiant fauché soutenu par quelques amis, il se retrouve, par un heureux hasard, embauché en 1973 par le célèbre sculpteur et artiste-peintre français Jean Dubuffet qui découvre progressivement ses talents. Dans ces ateliers installés dans un ancien lieu de fabrication d'armement à Paris et entouré de théâtres et autres ateliers d'artistes, Ali Boukhalfa découvre l'intérêt de Jean Dubuffet pour le patrimoine algérien, lui qui a séjourné pendant deux ans à El-Meneea non loin de Ghardaïa, et apprend à travailler la résine, procédé révolutionnaire dans les années 70, avec d'anciens ouvriers de l'industrie aéronautique.

Ali Boukhalfa qui dit "*être né sous une bonne étoile*" devient le bras droit de Jean Dubuffet pour qui il réalise d'importantes collections dont l'Arbre de la Chase Manhattan Bank de New York aux États-Unis, réalisé en résine, ou l'aménagement de jardins publics aux Pays-Bas.

Retour en Algérie et à l'école des Beaux-Arts

A la fin de ses études, Ali Boukhalfa rentre en Algérie et revient à l'école des Beaux-Arts en tant qu'enseignant en 1981 fort d'un savoir-faire qui n'a été maîtrisé en Algérie qu'au début des années 2000. Il a réalisé un mémorial semi-moderne à Bouira, des reconstitutions historiques et des bas-reliefs en bronze.

Pendant la décennie noire et après l'assassinat de Ahmed Asselah, directeur de l'école nationale des Beaux-arts, et son fils Rabah, il quitte l'enseignement pour revenir en 1997 transmettre son savoir-faire en sculpture.

Toujours présent dans des expositions collectives qu'il considère "*éphémères*", Ali Boukhalfa perçoit cependant une grande "*frilosité*" envers les sculptures modernes et les fantaisies de l'artiste, découragé par la réalité du terrain et du marché de l'art il se réfugie souvent dans la peinture sans montrer ses réalisations.

A l'école des Beaux-arts qu'il a quitté en 2011 il a milité pour un "*enseignement spécifique aux arts et contre une école uniformisée*" avec des programmes et des horaires "*rigides*" où l'esprit de l'école et des arts n'est plus. Il évoque avec beaucoup de nostalgie les nuits blanches à l'atelier de moulage, les musiciens de l'école, son équipe de football ou encore sa troupe de théâtre.

Sous l'impulsion de Hamza Bounoua, fondateur de "Diwaniya Art Gallery", Ali Boukhalfa a rassemblé différentes étapes de l'évolution de son travail de peintre depuis les années 70 jusqu'à une collection réalisée en 2019 pour élaborer une petite rétrospective intitulée "Jusur" qui sera ouverte au public très prochainement.

POUR "STÉRÉOTYPES RACIAUX"

Six livres de Dr. Seuss retirés de la vente

Non, Dr. Seuss n'est pas "cancelled". Mardi, la société qui gère le patrimoine du célèbre auteur de livre pour enfants a simplement décidé de mettre au placard six titres, pour leurs stéréotypes raciaux, parmi la cinquantaine d'albums illustrés publié par l'auteur en cinquante ans de carrière. Mais l'annonce a provoqué la fureur de la droite américaine, qui a dénonce un nouvel exemple de "cancel culture".

Parmi les titres écartés de la liste figurent le premier publié en 1937 par Theodor "Seuss" Geisel, And To Think That I Saw it on Mulberry Street, qui présente notamment un "*garçon chinois*", portant un bol et et des baguettes. Dans If I Ran the Zoo, des personnages aux longues moustaches apparaissent dans ce qui ressemble à une tenue traditionnelle chinoise.

"*Ces livres représentent des personnages de manière inappropriée et blessante*", a expliqué mardi Dr. Seuss Enterprises, révélant que la décision du retrait a été prise l'an dernier, en accord avec l'éditeur, Penguin Random House. "*Retirer ces ouvrages de la vente n'est qu'un des aspects de notre engagement et de notre plan pour s'assurer que le catalogue de Dr. Seuss Enterprises représente et soutienne toutes les communautés et les familles*", a ajouté le groupe dans un communiqué publié mardi.

Plusieurs personnalités conservatrices ont immédiatement dénoncé une forme de censure au nom du politiquement correct. Ils y voient un nouvel exemple de la "cancel culture" (culture de l'annulation), qui vise à ternir l'image ou perturber l'activité d'une personnalité ou d'une entreprise pour la contraindre à retirer des déclarations, des images ou des produits jugés offensifs ou discriminants, à s'excuser, voire à se retirer de la vie publique.

"*Quand l'histoire examinera cette période, elle sera considérée comme un exemple de purge socio-politique dépravée, poussée par l'hystérie et la folie*", a tweeté le sénateur républicain de Floride, Marco Rubio.

Theodor Seuss Geisel (1904-1991), plus connu sous le nom de Dr. Seuss, est devenu à partir des années 1930 l'une des références les plus marquantes de la littérature pour enfants aux États-Unis, et ses créations se sont exportées dans de nombreux pays du monde. Les livres de Dr. Seuss se sont vendus à plus de 600 millions d'exemplaires et l'univers qu'il a inventé a fréquemment été adapté au cinéma, avec notamment Le Grinch, Le Lorax, ou encore Horton.

L'univers de Dr. Seuss a souvent été critiqué par le passé en ce qu'il véhiculait, selon plusieurs observateurs, des clichés sur différentes communautés ethniques, et a même été accusé de promouvoir le suprémacisme blanc. Une étude publiée en 2019 par l'association Conscious Kid, qui promeut l'égalité au sein de la jeunesse, mettait en avant l'utilisation de caricatures pour des personnages chinois, japonais, ou du Moyen-Orient. Elle montrait également que les deux seuls personnages noirs aperçus dans les albums de Dr. Seuss étaient dépeints avec seulement un pagne, transportant des animaux sauvages.

La polémique a fait donner un coup d'accélérateur aux albums de Dr. Seuss, qui occupaient, mardi en fin de journée, 14 des 20 premières places des ventes sur le site de commerce en ligne Amazon. Sur eBay, des exemplaires anciens de If I Ran the Zoo se négociaient jusqu'à 1.300 dollars l'unité.

BUNNY WAILER, LÉGENDE DU REGGAE ET FONDATEUR DES WAILERS

Décédé à 73 ans

C'est la fin d'une époque pour le reggae. Le chanteur et percussionniste jamaïcain Bunny Wailer, légende de ce mouvement musical, est décédé mardi à 73 ans au Andrew's Memorial Hospital de Kingston en Jamaïque.

La nouvelle a été annoncée par la ministre jamaïcaine de la Culture, Olivia Grange. Elle n'a pas précisé la cause du décès de ce membre fondateur du groupe The Wailers avec Bob Marley et Peter Tosh. De son vrai nom Neville Livingston, le musicien avait été victime d'un premier accident vasculaire cérébral en 2018, puis d'un second en juillet 2020. Il était le dernier survivant du trio historique.

Né en 1947 à Nine Mile, au nord de la Jamaïque, Bunny Wailer y a rencontré, dès l'enfance, Bob Marley. Plus tard, son père deviendra le compagnon de la mère de Bob Marley. Ils déménageront à Trench Town, quartier de Kingston, où ils seront influencés par leur rencontre avec Joe Higgs, considéré par beaucoup comme le « père du reggae », qui les encouragera à former un premier trio avec Peter Tosh.

Le groupe sortira son premier album en 1965, *The Wailing Wailers*. Il marque l'émergence d'un son, au rythme diabolique, influencé par la musique américaine, notamment le R & B, mais aussi par la culture jamaïcaine.

Personnage charismatique, portant toujours barbe et chapeau, adepte des principes du mouvement religieux rastafariste, Bunny Wailer joue un rôle déterminant dans l'élaboration de cette identité musicale. Dans une interview en 2013, le musicien avait expliqué s'être mis volontairement en retrait au moment de la constitution des Wailers. "*Tous les membres du groupe avaient les qualités pour être leader », avait-il dit. « Mais il nous fallait un son pour que, quand vous écoutiez le groupe, vous sachiez que c'était les Wailers. Et avec Bob devant, nous avions ce son*".

Les Wailers connaissent le succès dès leurs débuts, avec des titres comme One Love, au son encore ska, genre musical précurseur du reggae. Le titre sera réenregistré pour l'album de Bob Marley Exodus en 1977 et deviendra un tube mondial. Après leur premier disque, les Wailers publieront plusieurs autres albums avant d'entamer leur collaboration avec le producteur Chris Blackwell. Le fondateur du label Island Records fera sensiblement évoluer le son du groupe, pour lui donner une sonorité plus électrique de nature à plaire à un public plus international.

NOUVEL ALBUM DE JUSTIN BIEBER

Justice au grand bonheur des Beliebers

Justin Bieber a annoncé la sortie de Justice, son prochain album, un an seulement après la sortie de Changes. Comme il l'a expliqué sur Twitter, l'artiste a été inspiré par le besoin de… justice.

"*A une époque où beaucoup de choses vont mal sur cette planète brisée, nous voulons tous guérison et justice pour l'humanité. En créant cet album, mon but était de faire une musique qui offrira du réconfort, et de faire des chansons dans lesquelles les gens pourront se reconnaître afin de se sentir moins seuls*", a-t-il expliqué.

Comme il l'affirme, il fait "*sa petite part. Je veux continuer la conversation sur ce qu'est la justice, afin que nous puissions nous remettre*", ajoute-t-il.

Si la tracklist de l'album n'a pas encore été dévoilée, il semble que ses trois derniers morceaux, dont ses collaborations avec Chance The Rapper et Benny Blanco, apparaîtront toutes sur l'album.

EL-OUED, CULTURE DE LA CANNE À SUCRE

Création de la première pépinière à l'échelle nationale

Les superficies consacrées à la culture de la canne à sucre ont connu une expansion dans cette wilaya du Sud-est du pays au titre de l'actuelle saison agricole, en prévision de son intégration comme culture stratégique.

PAR BOUZIANE MEHDI

Première à l'échelle nationale, une pépinière pour la culture de la canne à sucre a été créée dans la wilaya d'El-Oued, ont annoncé, lundi 8 février, les responsables de la chambre nationale de l'agriculture.

S"'*inscrivant dans le cadre des efforts déployés par le secteur agricole dans le but de booster l'agriculture saharienne, notamment les cultures stratégiques, ce projet a vu le jour dans une exploitation agricole privée*", a indiqué à l'*APS* le président de cette instance, Mohamed-Yazid Hambli, soulignant, en marge de sa visite à cette pépinière située dans la commune d'El-Magrane (30 kilomètres au nord d'El-Oued), que ces initiatives ouvriront de nouvelles perspectives en matière d'investissement agricole pour contribuer au développement de l'économie nationale. Ahmed Abdelkamel Belkharaz, propriétaire de la pépinière, a fait savoir que le "*début de la réalisation cette expérience remonte à 2017*", s'appuyant sur des connaissances techniques pour cultiver ce type de plantes qui s'adapte aux conditions naturelles (sol, eau et climat) de la région, estimant que les "*bons*" résultats réalisés, avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé indien en vue d'assurer l'accompagnement technique nécessaire et la formation, "*encourage à poursuivre le Challenge*".

A cette occasion, M. Belkharraz a mis en relief l'efficacité de l'expérience de la culture de la canne à sucre en zones sahariennes en Algérie, et son adaptation aux spécificités du sol et de l'eau, précisant que le rendement obtenu à El-Oued, de 60 quintaux à l'hectare, est, selon lui, "*le plus élevé à travers les pays du bassin méditerranéen*".

Les superficies consacrées à la culture de la canne à sucre ont connu une expansion dans cette wilaya du Sud-est du pays au titre de l'actuelle saison agricole, en prévision de son intégration comme culture stratégique, a affirmé l'*APS*, ajoutant que pour le moment, la canne à sucre est utilisée à El-Oued dans la préparation de jus frais ainsi que comme brise-vent freinant le mouvement des sables, afin de protéger les exploitations agricole notamment.

B. M.

SKIKDA, ZONE HUMIDE DE GUERBÉS-SANHADJA

Recensement de 2.969 oiseaux migrateurs

Au total, 2.969 oiseaux migrateurs ont été inventoriés dans la zone humide de Guerbés-Sanhadja, située à l'est de la ville de Skikda, a indiqué, mardi 2 février, l'inspectrice principale du service de la protection de la faune et la flore de la conservation des forêts de la wilaya, Assia Maâtallah.

Dans une déclaration à l'*APS*, Mme Maâtallah a estimé que ce nombre reste "*réduit*" par rapport aux 8.888 oiseaux migrateurs inventoriés l'année dernière au cours de la même période dans la région de la zone humide de Guerbés-Sanhadja, imputant cela aux conditions climatiques, notamment le froid extrême ayant sévit début 2021, par rapport à la même période des années 2019 et 2020.

Selon la même responsable, la zone humide de Guerbés-Sanhadja est considérée comme un refuge au fil des quatre saisons à différentes espèces d'oiseaux migrateurs et rares à travers le monde, y compris des oiseaux aquatiques, précisant que cette zone renferme environ 55 espèces d'oiseaux de 16 familles différentes dont 3 variétés d'oiseaux très rares, à l'image de l'érismature à tête blanche, le fuligule nyroca et la poule sultane.

Mme Maâtallah a ajouté que durant l'inventaire de l'année 2021 des oiseaux migrateurs, entamé le 10 janvier dernier et clôturé le 31 du même mois, 217 oiseaux migrateurs des espèces rares susmentionnées ont été dénombrés, à savoir 215 fuligule nyroca et 2 poules sultanes seulement, alors qu'aucune érismature à tête blanche n'a été observé.

Cet inventaire réalisé chaque année, s'inscrit dans le cadre des activités du réseau national des observateurs spécialisés dans le suivi des oiseaux migrateurs, avec la participation des Conservations des forêts des wilayas de Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma et Souk-Ahras, ainsi que le Parc national d'El-Kala, suivant un programme spécifié par la direction générale des forêts. Cette zone humide s'étendant sur une superficie d'environ 43.000 hectares, à travers les communes de Ben-Azzouz, El-Marsa et Djendel jusqu'à la commune de Berrahal dans la wilaya de Annaba est classée aire protégée mondiale, selon l'article 21 de la Convention internationale de Ramsar. La zone humide de Guerbés-Sanhadja compte également 334 espèces de plantes dont 23 représentent des espèces très rares, en plus d'un couvert végétal renfermant des forêts de chêne-liège et de chêne de vigne en plus de 34 lacs, dont 14 perpétuels, s'étendant sur une surface d'environ 2.680 hectares.

La conservation des forêts de la wilaya de Skikda a lancé, dans le cadre d'une session pilote sur l'écotourisme, s'inscrivant dans le cadre du projet de partenariat entre la DGF et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un programme de restauration du couvert végétal de la zone humide de Guerbés-Sanhadja.

Ce programme consiste à reboiser 75 hectares de la surface de la zone humide en y plantant du frêne, et ce, conformément à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée du site Ramsar du complexe des zones humides Guerbés-Sanhadja.

La même responsable a relevé, en outre, que cette opération qui a été lancée fin janvier dernier, s'est traduite par le reboisement de 12 hectares dans la région d'El Messoussa relevant de la zone humide de Ben-Azzouz, avec la mise en terre de 3.000 arbres, précisant que ce projet vise à stabiliser les dunes de sable, améliorer la protection contre les inondations, atténuer l'érosion des sols, les glissements de terrain et la désertification.

Ces jeunes bénéficieront tout au long de la journée de visites dans la zone humide et des cours pédagogiques sur l'éducation environnementale, de même qu'ils participeront également à des opérations de reboisement au niveau de la pépinière du CESP.

APS

ORAN

Restauration prochaine de la "Porte du caravansérail"

Le monument historique "Porte du caravansérail", situé au niveau du parc de loisirs Abdelhamid-Ben-Badis (ex-Promenande Létang au vieux quartier de Sidi el-Houari d'Oran, fera l'objet, prochainement, d'une opération de restauration. Le secteur de la culture a bénéficié, dernièrement, d'une enveloppe budgétaire pour la concrétisation de l'opération de suivi et de reconstitution des pièces de ce monument historique et archéologique classé patrimoine national. D'autre part, Djamel Berka a fait savoir qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour choisir l'entreprise qui sera chargée de réaliser ce projet inscrit dans la cadre de la loi de finances 2021. Selon des données historiques, la "Porte du caravansérail", qui se caractérise par une architecture islamique, était la porte d'un "hôtel de caravanes" réalisé en 1848 et s'étendait sur une superficie de plus de 4.000 mètres carrés, puis a été transformé en hôpital "hôpital Saint Lazare" utilisé lors de la propagation de l'épidémie du choléra d'Oran à cette époque. L'édifice a été démolie en 1883 et la porte a été placée au niveau de la promenade Abdelhamid Ben Badis en 1995. Oran regorge de plusieurs portes historiques, dont "Porte d'Espagne", "Porte de Canastel" connue sous l'appellation "Porte de la mer" et "Porte Santon" que les Oranais appellent "Porte de la Marsa".

MILA

Gaz pour 12 zones enclavées avant fin mars

Les travaux de raccordement de 12 zones enclavées de la wilaya de Mila au réseau du gaz naturel seront achevés « avant la fin du premier trimestre de l'année en cours », a indiqué, mardi 19 janvier, le responsable de la communication de la concession locale de l'électricité et du gaz naturel. Ces zones enclavées sont réparties sur huit communes et comptent 1.440 habitants qui bénéficieront de l'approvisionnement par cette énergie, a indiqué à l'APS Reda Fergani, soulignant que cette opération ciblera les mechtas Aïn Djemil, Beni Siar et Zarza (commune d'Ahmed-Rachedi), ainsi que les localités Boudjerar (commune de Zeghaïa) et Smara (commune Oued Endja).

Le projet permettra également de raccorder trois mechtas de la commune de Tiberguent, à savoir Hammam Dar Cheikh, Timrigine, « Kraketa », la mechta Ouled Achour (commune Ayadi-Barbès), la localité Sebikha-Sud (commune d'Aïn Beïda Ahriche), la localité Ras Djbel (commune de Derradji-Bousselah), ainsi que la localité Aïn Babouche (commune de Aïn Mellouk), a fait savoir le même responsable. Lancé en travaux « au mois de novembre dernier », ce projet a été financé dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a ajouté le même responsable, soulignant que le délai d'achèvement des travaux est estimé entre deux et cinq mois.

Les opérations de raccordement ont accusé un retard dans la concrétisation de ce projet, a-t-il noté, assurant que ce projet sera livré « avant la fin du mois de mars de l'année en cours ».

APS

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES VERS LES "TATS-UNIS

Vers l'accroissement significatif des échanges commerciaux

Depuis plus 20 de années, l'Administration américaine chargée du commerce extérieur, des affaires fiscales et des douanes accorde des facilités importantes aux exportateurs algériens, notamment ceux spécialisés dans le secteur agroalimentaire, sachant que les opérateurs économiques ont réussi à placer leurs produits et marchandises sur le marché des États-Unis.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) informe les opérateurs économiques et les exportateurs qu'une séance d'information virtuelle sur le Système généralisé de préférence (SGP) des États-Unis d'Amérique sera organisée par l'ambassade US en Algérie durant la semaine du 7 mars 2021.

Concernant le contexte, les objectifs et l'entrée en vigueur de ce système, la loi sur le commerce américain de 1974, a établi le Système généralisé de préférences (SGP) américain.

Ce régime unilatéral, qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1976, permet aux exportateurs des pays en développement qui répondent à certains critères de sélection de bénéficier d'un accès préférentiel au marché américain, souligne l'Algex.

Ce programme vise à favoriser l'intégration de ces pays dans le système commercial multilatéral et à promouvoir le développement par le commerce, ajoute cette même source.

Pour ce qui est des produits éligibles au SGP des USA, le Système préférentiel des États-Unis offre à plus d'une centaine de pays bénéficiaires, dont l'Algérie, l'accès au marché américain en franchises de droits de douane pour plus de 3.500 produits. De plus, environ 1.500 produits supplémentaires originaires des pays les moins avancés peuvent bénéficier aussi d'un traitement préférentiel dans ce même cadre, précise cette source. Les préférences tarifaires s'appliquent pour les catégories de : produits manufacturés, produits semi-finis, certains produits agricoles et de la pêche et certains produits de l'artisanat. Les produits éligibles au programme sont sélectionnés en fonction de leur importance sur le marché américain et sur les marchés internationaux.

Les marchandises importées directement du pays bénéficiaire

Plusieurs conditions sont indispensables et à réunir pour bénéficier du SGP des USA. Ainsi, les marchandises éligibles au programme américain SGP pour bénéficier du traitement en franchise de droits de douane, doivent respecter les conditions suivantes imposées aux exportateurs algériens. L'exportateur algérien doit faire figurer dans le document destiné aux douanes des USA, la lettre - A - devant le code à dix chiffres du système harmonisé correspondant aux produits à exporter.

Les marchandises doivent être importées directement du pays bénéficiaire (ex : Algérie) vers les États-Unis sans transiter par un pays tiers.

Aussi, le taux d'intégration des produits importés aux États-Unis doit être supérieur ou égal à 35 % de la valeur du prix sortie usine du produit en question, affirme l'Algex. Il faut, en outre, être accompagnés de preuves documentaires certifiant l'origine des produits des produits des exportateurs algériens.

Concernant les produits non éligibles au SGP, on peut citer ceux pour lesquels les producteurs américains subissent une concurrence importante suite à leur importation, indique cette même source. Pour cela, le SGP des États-Unis prévoit des limitations au titre de la préservation de la compétitivité.

Aussi, en règle générale, un pays visé par le SGP cesse de bénéficier de l'exonération des droits de douane pour tout produit qui représente plus de 50 % des importations totales de ce produit aux Etats-Unis ou si la valeur des importations de ce produit dépasse un plafond préalable fixe (120 millions dollars en 2005) qui augmente de 5 millions dollars chaque année.

Il est à noter que le SGP est un programme mis en place depuis 40 ans et conçu pour promouvoir la croissance économique dans les pays en développement en offrant un accès préférentiel en franchise des droits et taxes au marché américain pour une large gamme de produits provenant des pays en développement. Pour bénéficier du SGP, l'Algérie doit respecter plusieurs conditions, telles que : ouverture du marché algérien aux exportations américaines, protection des droits de la propriété intellectuelle... Les services commerciaux américains ont affirmé il y a quatre ans que le Congress américain a une forte intention de renouveler le programme SGP avec l'Algérie. Ils ont précisé que l'Algérie dispose de 3.500 produits éligibles au système SGP, alors qu'elle n'exporte que deux produits vers les USA, dont l'un bénéficie des avantages du SGP, avec une valeur de 1,5 million de dollars. Ils ont rappelé que les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 3,065 milliards dollars en 2016.

En 2019, le total général des échanges globaux de l'Algérie avec les différentes zones géographiques a atteint près de 77,76 milliards dollars, contre près de 88,13 milliards dollars en 2018, en baisse de 11,77 %.

En 2016, le volume global des échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis a atteint 5,6 milliards de dollars composés de 2,3 milliards de dollars d'importations algériennes et de 3,3 milliards de dollars d'exportations algériennes, contre 4,7 milliards de dollars en 2015 (2,7 milliards d'importations et 1,9 milliard d'exportations), selon le ministère du Commerce.

A. A.

RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Nécessité de stimuler les investissements productifs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur l'impératif de rationnaliser les dépenses et d'encourager la production et l'investissement nationaux afin de relancer l'économie nationale et d'assurer au pays une situation financière confortable.

L'Algérie "*n'est pas dans une situation d'aisance financière mais elle est toutefois en mesure d'honorer ses engagements financiers grâce à la maîtrise de ses dépenses, notamment celles des importations*", a souligné le Président Tebboune lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux.

"*Je n'irai pas jusqu'à dire que nous sommes dans une situation d'aisance financière mais nous sommes en mesure d'honorer nos engagements financiers. Il est vrai que nos réserves de change oscillent entre 42 et 43 milliards dollars mais nous avons réduit les importations et réalisé des recettes pétrolières de 24 milliards dollars, en dépit de la pandémie*", a soutenu Tebboune.

Evoquant les craintes d'un recours du pays au Fonds monétaire international en raison du recul de ses réserves de change, il a estimé que ces craintes "*s'appuient à l'ère de la rente lorsque la facture des importations s'élevait à 60 milliards dollars, dont 15 milliards de surfacturation et 25 % d'importations pas du tout indispensables. En matière d'importation, les besoins du pays en produits alimentaires essentiels ne dépassent pas les 8 milliards dollars annuellement*", a-t-il fait savoir.

Cependant, a-t-il poursuivi, "*certains n'ont pas compris que nous ne devons importer que ce dont nous avons besoins*", a-t-il expliqué affirmant que c'est "*précisément la non-rationalisation des importations qui l'a amené à demander au Premier ministre de mettre fin aux fonctions de l'ancien directeur général d'Air Algérie*".

Rappelant que ce dernier avait lancé un appel d'offres pour des marchandises non essentielles en dépit des instructions de rationalisation des dépenses, il a affirmé que "*de tels comportements doivent cesser*". A une question sur le taux d'inflation et son impact sur le pouvoir d'achat du citoyen, Tebboune a considéré que le taux d'inflation enregistré en Algérie "*n'est pas au point de conduire à la privation*". Par ailleurs, le Président de la République a mis l'accent sur l'importance d'encourager la production nationale, saluant les réalisations du secteur de l'agriculture en dépit des répercussions induites par la pandémie de Covid-19. "*Avec plus de 25 milliards dollars, c'est la première fois depuis l'indépendance que les recettes du secteur agricole dépassent celles des hydrocarbures*", a fait observer M. Tebboune ajoutant que "*nous n'avons importé ni légumes ni fruits*".

Concernant le blé, il a affirmé que l'Algérie était en mesure d'augmenter sa production en ce produit vital pour peu qu'elle développe les techniques d'irrigation et l'exploitation optimale des barrages.

Il a rappelé que le rendement moyen de la production de blé était de 18 quintaux par hectare dans le nord du pays contre 60 quintaux par hectare dans le Sud grâce aux techniques modernes d'irrigation.

R. E.

CÔTE D'IVOIRE

Des législatives indécises

La campagne officielle pour les élections législatives de samedi 6 mars prend fin jeudi soir en Côte d'Ivoire. Ce scrutin intervient quatre mois après la présidentielle qui a vu Alassane Ouattara obtenir un troisième mandat controversé.

Depuis le 31 octobre, la scène politique ivoirienne a grandement évolué, à tel point que ces législatives s'annoncent indécises, car cette fois les opposants ont choisi de redescendre dans l'arène électorale, et même de participer massivement. Les électeurs auront le choix entre près de 1.500 candidatures validées par la commission électorale, pour conquérir les 255 sièges de l'Assemblée.

Le PDCI, l'ex-parti unique, est bien là, tout comme le FPI-légal, le Cojep, l'UDPCI, et de multiples indépendants… et pour la première fois depuis la crise post-électorale de 2010-2011, ceux qu'on appelle les FPI-GOR, les "*Gbagbo ou rien*", sous les couleurs de la plate-forme EDS.

Le sociologue Fahiraman Rodrigue Koné estime que quatre mois après avoir boudé la présidentielle, les opposants ont changé de stratégie après avoir acté leur échec : "*La stratégie de la chaise vide a finalement montré qu'il y avait beaucoup plus de conséquences à ne pas participer aux élections. Donc, il est très important pour les opposants de continuer à se repositionner, au risque de perdre la réalité du terrain et également à diminuer ses forces dans le jeu de pouvoir avec le RHDP*".

Le PDCI et EDS font même alliance pour ce scrutin, contre le RHDP d'Alassane Ouattara. Dans la plupart des circonscriptions où l'on vote au scrutin uninominal, c'est-à-dire pour une seule personne, un accord de désistement a été trouvé. Chacun laisse l'autre présenter ses candidats dans ses fiefs. Pour schématiser, le centre pour le PDCI, l'ouest pour les pro-Gbagbo. Mais dans une dizaine d'entre elles, chacun est resté campé sur ses positions, comme à Gagnoa, une sous-préfecture.

Alors EDS et le PDCI peuvent-ils contraindre le président Alassane Ouattara à une cohabitation ? Celui-ci, en tout cas, ne compte pas se laisser faire. Une trentaine de ministres et de cadres du régime sont ainsi candidats. Le chef de l'État leur a assigné un objectif ambitieux : "*Je souhaite que nous puissions renforcer cette majorité que nous avons déjà*", a-t-il déclaré lors du lancement de la campagne du RHDP, c'est-à-dire faire mieux que les 167 sièges actuellement occupés sur 255.

Pour le politologue Sylvain N'Guessan, ce ne sera pas si simple : "*Au regard du taux de participation de la présidentielle, en dehors des localités du nord, ça m'étonnerait que le RHDP puisse écraser l'opposition dans le Centre, l'Est, l'Ouest et le Sud. N'empêche, avec le nord acquis à sa cause, le RHDP pourrait sortir largement vainqueur, mais ne pourrait pas écraser l'opposition dans la partie sud de la Côte d'Ivoire.*"

Et puis il y a un autre caillou dans la chaussure de l'alliance PDCI-EDS, c'est qu'elle n'a pas réussi à faire l'union de l'opposition. Fâchées de leur boulimie de candidatures, les autres formations ont claqué la porte et trouvé leur propre accord : la branche légale du FPI menée par Pascal Affi N'Guessan, l'UDPCI d'Albert Toikeusse Mabri, l'URD de Danièle Boni Claverie ou encore le Cojep de Charles Blé Goudé, soutiennent une centaine de candidats communs, ce qui accentue la possibilité de dispersion des voix, dans un scrutin à un tour. Sans oublier les indépendants qui, localement, joueront les trouble-fête.

BIRMANIE

Plusieurs personnes tuées lors de nouvelles manifestations

Coupures d'Internet, renforcement de l'arsenal répressif, vagues d'interpellations, tirs à balles réelles : la junte n'a cessé d'intensifier sa répression depuis le coup d'Etat du 1er février qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi. Au moins sept manifestants ont été tués, mercredi 3 mars, par les forces de sécurité qui poursuivent leur répression meurtrière contre les opposants au coup d'Etat. Trois hommes et une femme ont été tués à Monywa, dans le centre du pays, deux autres à Mandalay, tandis qu'à Myingyan (centre), un homme de 20 ans a été tué et dix-sept personnes blessées, d'après des secouristes.

Les forces de sécurité ont aussi fait plusieurs blessés en tirant des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes lors de la dispersion de manifestations organisées à travers le pays pour protester contre la prise du pouvoir par une junte. Des témoignages de la population et des articles de presse font également part de rassemblements dans les États de Chin, Kachin, Shan, dans la région centrale de Sagaing et dans la ville méridionale de Dawei.

Week-end meurtrier, journalistes ciblés

La journée de dimanche a été particulièrement meurtrière avec au moins dix-huit victimes dans les rangs des manifestants, d'après les Nations unies. Malgré cela, des protestataires continuent à descendre dans les rues pour demander le départ des généraux putschistes et la libération des centaines de détenus emprisonnés ces dernières semaines.

Six journalistes birmans, dont Thein Zaw, un photographe de l'agence américaine Associated Press, ont été inculpés. Ils sont poursuivis pour avoir "*causé la peur dans la population, répandu de fausses informations (…) ou incité des employés du gouvernement à la désobéissance*", d'après leur avocate.

D'après un texte de loi sur l'ordre public récemment amendé par la junte pour tenter de mettre un terme à la campagne de désobéissance civile lancée dans les heures qui ont suivi le coup d'Etat, ils encourent jusqu'à trois ans de détention. Les six hommes sont détenus dans la tristement célèbre prison d'Insein, à Rangoun, où de nombreux prisonniers politiques ont effectué de lourdes peines sous les dictatures précédentes. Les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est ont une nouvelle fois appelé mardi les militaires à la retenue et à libérer la dirigeante Aung San Suu Kyi, sans être toutefois parvenus à demander d'une même voix à la junte de restaurer la démocratie. Chef de file de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), Aung San Suu Kyi, 75 ans, est notamment accusée d'avoir importé illégalement six talkies-walkies et d'avoir violé les règles mises en place pour lutter contre l'épidémie de coronavirus.

Egalement ciblé par la junte, le président déchu Win Myint est désormais visé par de nouvelles accusations, le régime en place lui reprochant notamment d'avoir violé la Constitution du pays. Comme la dirigeante de la LND, dont il est également issu, il était déjà accusé d'avoir enfreint les protocoles destinés à freiner la propagation de l'épidémie de coronavirus.

PHILIPPINES

Menace de rupture de la coopération militaire avec Washington

Rodrigo Duterte a menacé d'initier "*immédiatement*" le départ des forces américaines cantonnées aux Philippines si les États-Unis essayaient d'y déployer leurs armes nucléaires. Washington devra retirer ses troupes qui se trouvent aux Philippines conformément à l'accord bilatéral sur un droit de visite de forces armées (VFA), s'il s'avère qu'il tente d'y déployer ses armes nucléaires, a déclaré le Président Rodrigo Duterte à la base aérienne de Villamor, à Pasay. "*Nous ne le voulons pas […] mais je vous préviens que si je reçois des informations concrètes selon lesquelles vous avez apporté des armes nucléaires chez nous, je vous demanderais immédiatement de partir et je mettrais immédiatement fin à l'accord sur les forces étrangères (VFA)*", a indiqué le chef d'État dont les propos ont été repris par l'agence de presse officielle PNA. Selon M. Duterte, la Constitution interdit la présence de telles armes aux Philippines. Ce pays d'Asie du Sud-Est, qui abrite plusieurs bases navales et aériennes américaines, serait "*le premier à être touché*" si un conflit militaire éclatait entre Washington et Pékin, a expliqué le chef de l'État. Manille "*mènera une politique étrangère indépendante et sera ami de tous et ennemi de personne*" pour se mettre hors de danger, a-t-il ajouté.

M. Duterte a donné cette conférence de presse le 28 février, peu après la cérémonie d'accueil des 600.000 premières doses du vaccin anti-Covid CoronaVac de la société chinoise Sinovac Biotech. "*La Chine nous donne tout, mais ne nous a jamais rien demandé*", a noté le Président. Il a dit avoir assuré plus tôt à Pékin qu'il ne permettrait pas que soient déployées des armes nucléaires américaines dans son pays. En vigueur depuis 1999, l'accord sur un droit de visite de forces armées (Visiting Forces Agreement, VFA) réglemente la présence de troupes américaines aux Philippines. Le Président Duterte a menacé de le résilier en 2016, puis en janvier 2020, lorsque les États-Unis ont annulé le visa du sénateur et ex-chef de la police philippine Ronald Dela Rosa.

Agences

HONG KONG

Un militant de 16 ans condamné pour participation aux émeutes

Le plus jeune militant hongkongais des évènements de 2019, qui était poursuivi pour "*émeute*" a été condamné en appel, mercredi 3 mars, à un séjour en centre de détention pour mineurs. Une première, alors que tous les émeutiers pro-démocratie ont jusqu'à présent écopé de peines de prison ferme. Le jeune garçon âgé désormais de 16 ans, et dont le nom est protégé, avait 14 ans à l'époque des faits qui lui sont reprochés : "*Participation à une émeute et tentative d'incendie criminel*". Il a admis avoir jeté un cocktail Molotov en direction d'un policier sans toutefois le blesser, dans le quartier très dense de Mong Kok, en novembre 2019. Au même moment, des milliers d'étudiants occupaient l'université Polytechnique non loin de là, l'un des moments les plus violents de toute la période de chaos anti-gouvernemental.

Le juge a estimé que le jeune avait peut-être été influencé par certains universitaires ou politiciens, jetant indirectement la pierre aux aînés du mouvement. L'accusé a donc écopé d'une "*courte période*" non définie dans un centre de détention juvénile avec un suivi psychologique. À Hong Kong, la durée précise du séjour est décidée par le directeur des peines et à leur sortie, les jeunes peuvent être soumis à d'autres conditions, comme un couvre-feu.

C'est la première fois qu'un citoyen accusé d'émeutes en lien avec les événements de 2019 échappe à la prison.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le leader en péril à Biskra

L'ES Sétif, leader incontesté de la Ligue 1 de football, est appelé à effectuer un périlleux déplacement chez l'US Biskra lors de la 16e journée, prévue demain vendredi et samedi, et qui sera marquée également par une lutte acharnée entre les mal-classés.

PAR MOURAD SALHI

Certes, le club phare d'Aïn-Fouara reste sur une assez belle série de résultats positifs, qui lui ont permis de s'installer confortablement sur le fauteuil de leader, mais sur son terrain, c'est probablement l'US Biskra qui sera le favori. Les joueurs de l'entraîneur Nabil Kouki sont avertis et ils devront se méfier d'une équipe en quête de points pour quitter la zone rouge où elle se trouve depuis l'entame de la saison.

Avec des résultats mitigés, l'US Biskra, sous la houlette de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, se doit de réagir pour éviter de compromettre ses chances parmi l'élite. Une victoire demain pourra lui permettre de grimper quelques marches au classement général et se relancer dans la course pour le maintien.

Ce qui devrait être le même cas pour l'OM (3', 28 pts) qui doit se déplacer chez une équipe de la JS Kabylie qui carbure en plein régime, et qui reste d'ailleurs sur une belle victoire en déplacement face au MC Alger (1-2). Le club phare de Djurdjura, qui est sur trois victoires de suite en Championnat, tentera de maintenir sa bonne dynamique. Cette équipe de la JS Kabylie, qualifiée à l'instar de l'Entente Sétif pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération, constitue l'un des sérieux clients pour le titre de cette saison.

Les hommes du Français Denis Lavagne comptent profiter de cette belle opportunité à domicile pour ajouter 3 autres points à leur escarcelle et rester en contact avec le podium. "*Certes, nous sommes sur une bonne dynamique, mais nous devrons garder les pieds sur terre*", a indiqué le technicien français.

A Dar el-Beïda, le Paradou AC accueillera l'USM Alger dans un derby algérois qui s'annonce palpitant et ouvert à tous les pronostics. Le Paradou AC, qui reste sur une lourde défaite en déplacement face au MC Oran (3-1), abordera ce match à domicile avec la ferme intention de rectifier le tir.

L'USM Alger, qui a renoué avec le succès en accueillant le NC Magra au stade Omar-Hamadi, battue (3-0), grâce, notamment, à 1 but contre son camp du défenseur Demane (1'), tentera de confirmer ce week-end pour continuer sa bonne marche en avant.

A Constantine, le CS Constantine recevra le NA Hussein dans l'une des belles affiches entre mal-classés. Les débats s'annoncent très disputés entre deux équipes qui cherchent à récolter le maximum de points possibles pour améliorer leur position au tableau. Le WA Tlemcen et le NC Magra, qui restent sur des défaites avec le même score de 3 à 0, vont s'affronter dans un autre duel des mal-classés où les 3 points de la victoire constituent leur unique mot d'ordre pour quitter la zone de turbulences. Idem pour l'ASO Chlef qui recevra l'AS Aïn M'lila. Les Lions chélifiens, qui restent également sur une défaite à l'extérieur face à l'ES Sétif (3-0), auront une belle opportunité à domicile pour se ressaisir.

APS

Programme des matchs

Vendredi

WA Tlemcen - NC Magra
RC Relizane - USM Bel Abbès
CS Constantine - NA Hussein Dey
US Biskra - ES Sétif
JS Kabylie - O Médéa

Samedi

Paradou AC - USM Alger
ASO Chlef - AS Aïn M'lila
JSM Skikda - MC Oran

LIGUE DES CHAMPIONS, CRB-AL HILAL

Les Soudanais autorisés à entrer en Algérie

La formation soudanaise d'Al-Hilal a reçu l'autorisation des autorités algériennes pour entrer sur le territoire national, en vue du match face au CR Belouizdad, vendredi au stade du 5-Juillet (20h), comptant pour la 3e journée du groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le Chabab mardi dans un communiqué.

"*Notre prochain adversaire Al-Hilal a reçu l'autorisation de la part du Premier ministère pour entrer sur le territoire national. La direction du club a pu régler le problème de visas pour accueillir nos invités soudanais*", a indiqué le CRB sur sa page officielle *Facebook*. Al-Hilal avait saisi, lundi, la Confédération africaine de football (Caf) suite au retard accusé dans la réponse de l'ambassade d'Algérie à Khartoum pour la délivrance de visas, afin de pouvoir effectuer le déplacement à Alger, mercredi à bord d'un vol spécial.

La décision de la direction d'Al-Hilal de se déplacer en avion spécial est dictée par l'annulation de tous les vols vers l'Algérie pendant le mois de mars, décidée par les hautes autorités du pays. Une décision qui a entraîné l'annulation de la double confrontation en amical que devait disputer l'équipe nationale des moins de 17 ans (U-17) face à son homologue ivoirienne, les 4 et 7 mars à Alger.

Pour rappel, le CRB a reçu les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns dimanche au stade de Dar es-Salaam en Tanzanie (1-5), dans le cadre de la 2e journée de la phase de poules, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus.

Al-Hilal reste sur un nul à domicile face aux Congolais du TP Mazembe (0-0), après avoir été battu lors de la journée inaugurale à Pretoria face à Mamelodi Sundowns (2-0).

APS

PREMIER LEAGUE

7e but de Mahrez, auteur d'un grand match

Manchester City a enchaîné ce soir une 22e victoire de suite et elle le doit grandement à Ryad Mahrez, auteur d'un but et impliqué sur la plupart des buts qui ont permis aux hommes de Guardiola de l'emporter sur le score de 4-1 contre Wolverhampton.

Dès la 15e minute, il reçoit une balle dans la surface qu'il contrôle de l'extérieur du pied gauche avant de centrer fort du pied droit vers Sterling, obligeant le Belge Dendoncker à pousser la balle dans ses propres filets.

En deuxième période, les Wolves égalisent par Coady (61') mais l'Algérien en véritable patron va porter les siens qui réussissent à égaliser à la 80e minute par Gabriel Jesus suite à un excellent travail de Mahrez. En effet, le n°27 trouve Kyle Walker dans l'espace dans le dos de la défense et ce dernier met un centre contré qui permet au Brésilien de marquer.

Il permet aux siens finalement de faire le break à la 90e minute en plaçant un ballon du plat du pied dans le petit filet après une percée ratée de Sterling à l'entrée de la surface. Gabril Jesus ajoutera le quatrième but dans les arrêts de jeu. Manchester City n'a plus perdu depuis 28 matchs.

FRANCE

Delort absent encore 10 jours

Le 13 février dernier face l'OL (2-1), Andy Delort sortait à la pause, victime d'une rechute de la lésion musculaire qui l'avait éloigné des terrains pendant quinze jours. Auteur de 9 buts et 8 passes décisives en 20 matches de Ligue 1 cette saison, l'attaquant des Verts soigne toujours sa blessure aux ischio-jambiers et ne sera pas sur le terrain ce week-end.

L'entraîneur du MHSC, Michel Der Zakarian, de passage en conférence de presse, a donné la date du retour de l'attaquant pailladin : « Andy Delort travaille avec les préparateurs physiques et les kinésithérapeutes. On le récupère après la Coupe de France ». Les 16es de finale de la Coupe de France se joueront du 5 au 8 mars. Ainsi, le buteur algérien devrait faire son retour pour le derby contre le Nîmes Olympique, le 14 mars.

Dans les colonnes du quotidien régional français Le Midi Libre, le coach de Montpellier a évoqué la semaine dernière l'hygiène de vie du champion d'Afrique. « Si Andy était encore plus assidu dans son hygiène de vie, il serait encore meilleur et encore plus leader. C'est un garçon que j'adore. Mais si on veut durer longtemps, faire des saisons pleines, il faut être beaucoup plus sérieux. On a eu beaucoup de discussions sur ce point », a déclaré Michel Der Zakarian.

Andy Delort devrait vraisemblablement être disponible pour Djamel Belmadi lors du prochain rassemblement. Le stage débutera le 22 mars et l'EN jouera ses deux dernières rencontres des éliminatoires de la CAN 2021.

ARSÈNE LUPIN

21h00 W9

Chez les Lupin, on est voleur de père en fils ! Fidèle à l'enseignement de son défunt papa, occis par un complice trop gourmand, Arsène est devenu quelqu'un dans sa partie. Bon sang ne saurait mentir ! Traqué par la police, le dandy pickpocket écume les réceptions cossues, sans arme ni violence.

BALANCE TON POST !

21h00 C8

Cyril Hanouna présente cette émission qui revient sur les thèmes au cœur des conversations en ce moment. A ses côtés, différentes personnalités aux opinions parfois opposées sont invitées à débattre des tendances du moment, des sujets qui font jaser, rire ou s'émouvoir dans l'Hexagone ou ailleurs.

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00 2

Proximité, rencontres, immersion.Elise Lucet présente "Envoyé spécial", au contact de celles et ceux qui participent aux reportages.
Des reportages à l'étranger, des enquêtes sur des phénomènes de société, des portraits et des carnets de route, restez au courant de l'actualité grâce aux enquêtes exclusives et découvrez des sujets poignants.

INTERSTELLAR

21h00 3

Dans un futur pas si éloigné, l'humanité est menacée d'extinction : une à une, les cultures agricoles sont empoisonnées, et le monde se recouvre de poussières mortifères. Pour la Nasa, l'espoir du genre humain se situe dans l'espace. Un ex-astronaute reprend du service pour offrir un avenir à ses enfants. Un voyage sans retour ?

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

EN THÉRAPIE

21h00 arte

Ariane a failli perdre une patiente de 15 ans, blessée lors des attentats du Bataclan. Bouleversée, elle revient sur sa propre adolescence et fait à Philippe Dayan d'importantes révélations sur Serge, l'ami de son père qui a passé à l'époque un été chez eux. Ariane, obnubilée par Dayan et persuadée d'avoir mis en danger la vie de sa patiente, ne voit d'autre solution que d'arrêter complètement la thérapie.

GRANDS VOYAGEURS DE LA NATURE

21h00 4

Au Botswana, la fin de la saison sèche annonce le début d'une migration de 250 km pour les zèbres, jusqu'à Nxai Pan. Cette migration n'a été découverte que récemment et demeure encore largement mystérieuse pour les scientifiques. Une équipe de scientifiques et caméramans, menée par Liz Bonnin, va suivre une série d'individus à chaque étape du voyage, grâce à des outils technologiques de pointe.

THIS IS US

21h00 M6

Kevin se replonge dans son passé à la suite de l'arrêt de la série "Manny" tandis que Cassidy est préoccupée par son divorce. Rebecca rend visite à Randall à l'époque où il était étudiant et fréquentait l'université. Elle y fait la rencontre de la maman de Beth, venue elle aussi voir sa fille...

SECTION DE RECHERCHES DOUBLE FAUTE

21h00 TF1

Série policière de Jean-Marc Thérin, Alexandre Pidoux, Eric Le Roux (2019). Patrick Bells, un ancien champion de tennis, est mort sur un court. La Section de recherche va vite découvrir que derrière la belle vitrine de son centre de formation de futurs champions, se cachaient de nombreuses rivalités...

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4208 | Jeudi 4 mars 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05:50
Dohr	13:00
Asr	16:14
Maghreb	18:47
Icha	20:05

ASSASSINAT D'ALI BOUMENDJEL PAR L'ARMÉE COLONIALE

ENFIN LA "RECONNAISSANCE" PAR UN PRÉSIDENT FRANÇAIS !

Le Président français, Emmanuel Macron, a reconnu "*au nom de la France*" que l'avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien, Ali Boumendjel "*a été torturé puis assassiné*" par l'armée coloniale pendant la Guerre de libération nationale, a annoncé mardi soir la présidence française. "*Aujourd'hui, le président de la République a reçu au palais de l'Elysée quatre des petits-enfants d'Ali Boumendjel pour leur dire, au nom de la France, ce que sa veuve Malika Boumendjel aurait voulu entendre : Ali Boumendjel ne s'est pas suicidé. Il a été torturé puis assassiné*", a indiqué l'Elysée dans un communiqué. La reconnaissance par la France de l'assassinat d'Ali Boumendjel survient conformément aux préconisations de Benjamin Stora dans son rapport sur la mémoire de la colonisation et de la guerre de libération nationale. Selon l'Elysée, "*ce geste de reconnaissance (...) n'est pas un acte isolé*". Le Président français a exprimé aux petits-enfants d'Ali Boumendjel "*sa volonté de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour recueillir les témoignages et encourager le travail des historiens par l'ouverture des archives (...)*". Il a estimé que "*regarder l'Histoire en face, reconnaître la vérité des faits, ne permettra pas de refermer des plaies toujours ouvertes, mais aidera à frayer le chemin de l'avenir*". Au cœur de la Bataille d'Alger, Ali Boumendjel fut arrêté par l'armée coloniale, placé au secret, torturé, puis assassiné le 23 mars 1957, a reconnu l'Elysée, soulignant que "*Paul Aussaresses avoua lui-même avoir ordonné à l'un de ses subordonnés de le tuer et de maquiller le crime en suicide*". Ali Boumendjel a laissé son épouse, Malika, et quatre enfants âgés alors de sept ans à vingt mois : Nadir, Sami, Farid et Dalila. Né le 23 mai 1919, à Relizane, Ali Boumendjel, brillant écolier, s'est frayé sans mal une place sur les bancs de la faculté de droit d'Alger. C'est fort d'une culture ouverte, généreuse et humaniste, qu'Ali Boumendjel s'est engagé en politique, contre l'injustice du système colonial et pour l'indépendance de l'Algérie.

DES QUANTITÉS TRÈS IMPORTANTES SAISIES AUX FRONTIÈRES

LE RÉGIME DU MAKHZEN VEUT INONDER L'ALGÉRIE DE DROGUES

Le Maroc "*poursuit sa politique visant à inonder l'Algérie avec la drogue, devenue une menace contre la sécurité et la stabilité nationales, surtout qu'elle vise la catégorie la plus vulnérable en l'occurrence nos jeunes*", déplore l'Armée nationale populaire (ANP). Le régime du Makhzen "*instrumentalise la drogue pour essayer de cacher ses échecs économiques et sociaux*". "*En fait, la drogue et les psychotropes constituent un business rentable et épanoui au point où ils n'ont pas été affectés économiquement par la pandémie Covid-19 qui a secoué les échanges commerciaux dans le monde. Au contraire, les bandes de narcotrafic ont multiplié récemment leurs activités*", souligne un nouveau communiqué de l'ANP. Citant un rapport de l'Office de l'Organisation des Nations unies concerné par la lutte contre les stupéfiants et le crime pour l'année 2020 relatif aux répercussions de la pandémie Covid-19 sur le marché de drogues dans le monde, la même source soutient que "*le Maroc demeure une zone favorite pour la production et l'exportation du cannabis*". Des quantités importantes de kif traité s'élevant à 2013,86 quintaux, introduites via les frontières avec le Maroc, ainsi que 6.261.775 comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont arrêté également 3.183 narcotrafiquants durant la période allant du 1er janvier 2017 au 24 février 2021. Dans le cadre de la lutte contre la campagne menée par des réseaux internationaux connus pour leurs accointances avec le régime du Makhzen en vue d'inonder l'Algérie avec la drogue, les détachements de l'ANP ont saisi 486,5 quintaux de kif traité en 2017, 246,9 quintaux en 2018, 478,15 quintaux en 2019, 703,2 quintaux en 2020 et 99,11 quintaux depuis le début de l'année 2021. "*A cause de ses immuables positions envers les causes justes dans le monde et dans la région, l'Algérie est en ligne de mire des réseaux internationaux alliés avec des pays de la région dont les intentions politiques sont sournoises, avec à leur tête le régime du Makhzen*", est-il souligné dans ce bilan.

PEP GUARDIOLA ENCENSE MAHREZ :

"Ryad danse sur le terrain"

Après une période de doutes et d'interrogations, Ryad Mahrez semble marcher sur l'eau au sein des Citizens de Manchester, dans une Premier League qu'ils dominent de la tête aux pieds, avec 15 points d'avance au tableau de classement.

Mardi, le capitaine de la sélection nationale a, de nouveau, marqué de son empreinte la partie qui a mis aux prises Manchester City au Wolverhampton (3-1), se distinguant par un "assist", dont il a le secret et un but qui

L'occasion pour son coache de le porter au pinacle à la fin de la rencontre. "*Riyad a été excellent dans les derniers matches. Il a une qualité spéciale, c'est un joueur qui danse sur le terrain*", a, ainsi commenté Pep Guardiola, expliquant que "*Mahrez ne perd pas le balle, il attire les adversaires avec ses mouvements et il nous aide à créer l'espace. Il a les centres fantastiques*", s'est félicité "le sorcier du football moderne

VOLS CHARTERS D'AIR ALGÉRIE

Suspension entre Alger et l'aéroport chinois Chengdu

Les vols charters de la compagnie nationale aérienne, Air Algérie, entre Alger et l'aéroport sanitaire chinois Chengdu, seront interrompus pendant deux semaines à compter du 8 mars, a indiqué mardi un communiqué de la compagnie. "*Cette mesure a été annoncée ce mardi 2 mars par les autorités chinoises suite à la découverte de six cas positifs au Covid-19 sur un vol d'Air Algérie en provenance d'Alger*", a précisé la même source. Il s'agit, poursuit-elle, de quatre ressortissants chinois et deux membres d'équipages ayant embarqué de l'aéroport d'Alger avec un test PCR négatif 72 heures avant le vol. Le communiqué a souligné, en outre, que d'autres compagnies aériennes étrangères ont déjà fait l'objet d'une mesure similaire après la découverte de cas positifs de Covid-19 parmi leurs passagers.

BRANCHEMENTS ILLICITES AUX RÉSEAUX D'AEP

Urgence de régulariser par la mise en place de compteurs

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi a mis l'accent, mardi à Skikda, sur la nécessité de régulariser la situation des branchements illicites au réseau de l'eau potable. La priorité dans le traitement du problème des branchements illicites aux réseaux de l'eau potable doit être accordée à la régularisation et la mis en place des compteurs pour les abonnés, a déclaré le ministre en marge de sa visité d'inspection au barrage de Zerdezas, réaffirmant que "*l'accès à l'eau constitue un droit constitutionnel*". Dans ce cadre, il a appelé à la prise des mesures qui s'imposent contre les auteurs de branchements illicites aux réseaux mais aussi contre ceux qui utilisent l'eau potable pour d'autre fins. Le ministre a fait savoir, dans le même cadre, que son département "*s'attèle à amender la loi relative à la police des eaux chargée de la lutte contre les branchements arbitraires au réseau de l'eau potable, précisant que les principales modifications portent sur l'octroi de la qualité de police judiciaire aux agents relevant de ces équipes*".